



A quarterly newsletter published by the SafeMed Project – An EU-Funded MEDA Regional Project MED/2007/147-568
Bulletin d'information trimestriel publié par le projet SafeMed – un projet régional financé par le Fonds MEDA de l'UE MED/2007/147-568



SafeMed — the result of EuroMed co-operation on maritime activity in the Mediterranean

SafeMed – résultat de la coopération Euro-méditerranéenne sur le trafic maritime dans la région méditerranéenne

The Mediterranean Sea is a world's major shipping area with more than 300,000 port calls per annum and more than 10,000 ships transiting this busy highway every year.

Differences in the implementation of international maritime conventions can lead to an increased risk of accidents causing loss of life and environmental damage. In a deeply interlinked Mediterranean environment, damage to one area of the sea impacts every other area: a regional challenge requires a regional response.

Safety of navigation and prevention of pollution from ships in this semi-enclosed sea falls under the responsibility of some 21 coastal states, including 7 EU Member States. This in itself makes attaining the required level of uniform application of international maritime regulations a challenge.

Funded by the European Union and run by REMPEC, SafeMed aims to reduce maritime

accidents and pollution through coordinated action by providing a level-playing field for all stakeholders in the area, improving access to information for all, offering training and assistance, and promoting a common platform for best practices to regulate maritime traffic in Mediterranean coastal states.

The EuroMed Transport Forum Sub-Group on Maritime Safety supports SafeMed's implementation of the relevant actions as identified in the Regional Transport Action Plan (RTAP) for the Mediterranean Region 2007-2013. RTAP was approved by the EU and its Mediterranean partners during the 8th EuroMed Transport Forum, held in Brussels in May 2007. The relevant actions aim at regulatory reform in the maritime sector focused on implementing IMO/ILO conventions and approximating EU legislation. Other actions relate to co-operation with the European Maritime Safety Agency (EMSA) and

La navigation maritime est particulièrement dense en mer Méditerranée avec plus de 300 000 escales dans les ports par an et plus de 10 000 navires qui y transitent chaque année.

Des différences de mise en œuvre des conventions maritimes internationales peuvent majorer le risque d'accidents provoquant des pertes humaines et des dommages pour l'environnement. Dans cet environnement méditerranéen marqué par de nombreuses interactions, les dommages en un point de la mer se propagent à tous les autres points. C'est donc là un enjeu régional qui exige une réponse régionale.

La sécurité de la navigation et la prévention de la pollution en provenance des navires dans cette mer semi-fermée relèvent de la responsabilité de quelque 21 États côtiers, dont sept sont des États membres de l'UE. Rien que cette diversité des interlocuteurs complique l'obtention du niveau

satisfaisant d'application uniforme des prescriptions maritimes internationales.

Financé par l'Union Européenne et dirigé par le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC), le projet SafeMed a pour objet de réduire les accidents maritimes et la pollution au travers d'actions coordonnées et en proposant aux parties prenantes de la zone une égalité des conditions, en améliorant l'accès de tous à l'information, en proposant une assistance et des formations et en œuvrant en faveur de meilleures pratiques communes afin de réguler le transport maritime dans les États côtiers méditerranéens.

Le sous-groupe de travail sur la sécurité maritime du Forum euro-méditerranéen des transports soutient la mise en œuvre, dans le cadre du projet

continued on page 2-3



This project is funded by the European Union
Ce projet est financé par l'Union européenne

This project is implemented by REMPEC
Ce projet est mis en œuvre par le REMPEC



continuing from front cover

technological modernisation (Vessel Traffic Systems and Electronic Data Interchange).

SafeMed I achieved its aims through specific actions in five separate yet deeply interconnected areas of action. These are Flag State Implementation, Navigational Safety, Marine Environment Protection, Human Element, and Security.

Building on the results of SafeMed I, SafeMed II widens its scope of action by including Port State Control, procurement of equipment and an increased emphasis on maritime security.

With EU funding amounting to €4 million, REMPEC has, from 2006 to 2008, been providing training, promoting the harmonisation of maritime systems, conducting studies and identifying best practices in the maritime field. Three years of successful joint development have already produced results towards reduction of the

risk of navigation in the Mediterranean.

Results of the SafeMed I three year project include:

a) Experts having been sent to beneficiaries to assess their respective needs and priorities, allowing them to strengthen their domestic legislation and improve compliance with international maritime conventions.

b) A range of reference expert studies and guidelines having been commissioned and delivered, including:

- Guidelines and procedures to facilitate Designation of Places of Refuge
- Guidelines and procedures on safe removal and final disposal of Anti-Fouling Waste
- Study on Models for Flag State Administrations
- Framework for adequate monitoring of Recognised Organisations
- Guidelines on ratification of MARPOL Annex VI and

on preparations required to submit an application to IMO for the designation of the Mediterranean Sea as a SOx Emission Control Area

- Study on Possible Sources of Financing for Port Reception Facilities and Vessel Traffic Monitoring Information Systems, and
- Study of Maritime Traffic Flows in the Mediterranean Sea.

Documents are available on the project's website: www.safemedproject.org

c) A Geographical Information System (GIS) on maritime traffic flows in the Mediterranean has been developed.

d) Almost 200 staff members of beneficiaries' maritime administrations trained in maritime administration, maritime safety, human element and protection of the marine environment.

e) Nineteen scholarships awarded for Master of Sciences and Master of Laws courses

at the IMO's World Maritime University (WМУ) and at the IMO International Maritime Law Institute (IMLI).

Building on the successes achieved through SafeMed I, the European Union is funding a €5.5 million follow-up project with increased scope, named SafeMed II. This 3-year project set sail on 1 January 2009.

suite de la page une

SafeMed, des actions pertinentes du Plan d'Action Régional du Transport (PART) pour la région méditerranéenne 2007-2013. Le PART a été approuvé par l'UE et ses partenaires méditerranéens au cours du 8ème Forum euro-méditerranéen des transports, organisé à Bruxelles en mai 2007. Les actions pertinentes visent la réforme des réglementations dans le secteur maritime, et en particulier la mise en œuvre des conventions maritimes de l'OMI et de l'OIT et l'uniformisation de la législation

de l'UE. D'autres actions portent sur la coopération avec l'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (AESM) et la modernisation technologique (systèmes de gestion du trafic et échange de données électroniques).

La première phase du Projet SafeMed I, a atteint son but au travers d'actions spécifiques dans cinq domaines d'activités, distincts mais étroitement liés, à savoir l'application des instruments obligatoires par l'État du pavillon, la sécurité de navigation, la protection du milieu marin, l'élément humain et la sûreté maritime.

Avec les 4 millions d'euros financés par l'UE, le REMPEC a pu, entre 2006 et 2008, dispenser des formations, promouvoir l'harmonisation des systèmes maritimes, réaliser des études et identifier les meilleures pratiques dans le secteur maritime. Trois années d'efforts conjoints de développement ont déjà permis de

réduire le risque lié à la navigation en Méditerranée.

Voici les résultats du Projet SafeMed I mis en œuvre sur trois ans:

a) Des missions d'experts sur le terrain ont été réalisées dans les pays bénéficiaires pour aider ces derniers à évaluer leurs besoins et leurs priorités, ce qui leur a permis de renforcer leur législation nationale et d'améliorer leur conformité aux conventions maritimes internationales.

b) Les experts ont mené à bien des études de référence et formulé les directives suivantes :

- Directives et procédures requises pour faciliter la désignation de lieux de refuge;
- Directives et procédures relatives à la sécurité de collecte et à l'élimination définitive des déchets des produits antisalisures;
- Étude de modèles possibles pour les administrations de l'État du pavillon;

- Cadre pour le contrôle adéquat des Organismes Reconnus;

- Directives concernant le processus de ratification de l'Annexe VI de la Convention MARPOL et les travaux de préparation requis pour soumettre à l'OMI une demande de désignation de la mer Méditerranée comme Zone de contrôle des émissions de SOx (SECA);

- Examen de sources de financement possibles d'installations de réception portuaires et de systèmes d'information pour la gestion du trafic maritime;

- Étude sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée.

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site Web du Projet: www.safemedproject.org
c) Un système d'information géographique (SIG) sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée a été développé.

d) Près de 200 membres des administrations maritimes des pays bénéficiaires ont reçu une formation sur l'administration maritime, la sûreté maritime, l'élément humain et la protection du milieu marin.

e) Dix-neuf étudiants ont pu bénéficier de bourses pour participer aux cours du Master en sciences et du Master en droit de l'Université Maritime Mondiale de l'OMI et de l'Institut international de droit maritime de l'OMI.

Au vu des résultats du projet SafeMed I, l'Union Européenne finance à hauteur de 5,5 millions d'euros la suite du projet, à savoir SafeMed II, dont la portée a été étendue. Ce projet SafeMed II, également de 3 ans à compter du 1er janvier 2009, élargit le champ d'action du Projet. En effet, il traite des questions de contrôle par l'État du port et de la fourniture d'équipements et renforce les actions en matière de sûreté maritime.

Progress meeting in Brussels Réunion d'avancement à Bruxelles



A project progress meeting within the framework of the EU-financed MEDA regional project "Euromed Co-operation on Maritime Safety and Prevention of Pollution from Ships - SafeMed" intended for ten MEDA partners (Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestinian Authority, Syria, Tunisia and Turkey) was held in Brussels earlier this year.

Chaired by REMPEC, as the implementation body of SafeMed, and attended by high level maritime affairs officials from the SafeMed beneficiaries, the European Commission (EC), the European Maritime Safety Agency (EMSA), the Centre for Transportation Studies for the Western Mediterranean (CETMO), the International Maritime Organization (IMO) and the Secretariat of the Mediterranean

Memorandum of Understanding (Med MoU) on Port State Control (PSC), the main purpose of the Meeting was to review; the progress made by the beneficiaries as a result of SafeMed I particularly with regard to the relevant actions of 2007 Regional Transport Action Plan (RTAP), and introduce the SafeMed II Project.

The EC stressed on the importance of this project which

remains an excellent example of 'regional co-operation', while RTAP continues to be 'the road map' for Euro-Mediterranean transport co-operation. A first monitoring report about the actions identified in the RTAP should be available by the end of 2009.

REMPEC provided the participants with a copy of the summary of the technical annex of the SafeMed II Project. During the meeting, REMPEC also delivered an overview of the main achievements (see SafeMed - the result of EuroMed co-operation on Maritime activity in the Mediterranean on page X), and a brief demonstration of the main features of SafeMed's GIS on maritime traffic flows in the Mediterranean.

The EC outlined the latest developments in EU maritime safety and security policy during the period 2008-2009 focusing on the recently adopted Third Maritime Safety Package adopted on 23 April 2009. Initiatives in respect of the Maritime Labour Convention adopted by ILO,

the Long Range Identification and Tracking of Vessels (LRIT) and aspects of the EU maritime transport policy up to 2018 were also explained by the EC.

EMSA informed the Meeting that third countries could participate in the new EMSA LRIT Centre provided that certain conditions are fulfilled (as per Council Resolution of 9 December 2008).

Briefings about developments and achievements through the SafeMed Project in their respective countries with regard to RTAP were delivered by eight beneficiaries, namely Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Tunisia and Turkey. Proposals for further assistance were submitted to the EC and to EMSA with a view to further improve the situation in these MEDA partners. The IMO representative noted with great satisfaction the beneficiaries' achievements as a result of the SafeMed Project.

Une réunion d'avancement du Projet s'est tenue à Bruxelles dans le courant de l'année dans le cadre du Projet

régional MEDA financé par l'Union Européenne, intitulé « Coopération EUROMED sur la Sécurité Maritime et la Prévention des Navires - SafeMed ». Dix partenaires de MEDA y étaient invités, à savoir l'Algérie, l'Autorité palestinienne, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Cette réunion était présidée par le REMPEC, l'organe responsable de la mise en œuvre du Projet SafeMed, en présence d'officiels de haut rang des affaires maritimes des bénéficiaires du Projet, de la Commission Européenne (CE), de l'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (AESM), du Centre d'Études des Transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO), de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et du Secrétariat du Memorandum d'entente méditerranéen (Med MoU) sur le contrôle par l'État du port. Cette réunion avait pour principal objectif de faire le point sur les avancées réalisées par les bénéficiaires à l'issue de SafeMed I, essentiellement au regard des actions pertinentes

du Plan d'action régional du transport (PART) 2007, puis de présenter le Projet SafeMed II.

La CE a souligné l'importance de ce Projet qui demeure un excellent exemple de « coopération régionale », tandis que le PART reste la « feuille de route » de la coopération euro-méditerranéenne sur les transports. Un premier rapport de surveillance des actions identifiées dans le PART devrait être disponible avant la fin 2009.

Le REMPEC a fourni aux participants une copie du résumé de l'annexe technique du Projet SafeMed II. Au cours de la réunion, le REMPEC a également présenté les principaux résultats (voir SafeMed: résultat de la coopération euro-méditerranéenne sur le trafic maritime dans la région méditerranéenne, page X) et exposé brièvement les caractéristiques essentielles du SIG du Projet SafeMed sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée.

La CE a également évoqué les derniers développements de la politique de l'UE pour la sûreté et la sécurité maritimes sur la période 2008-2009 en insistant sur le Troisième paquet

de sécurité maritime adopté le 23 avril 2009. La CE a ensuite expliqué plusieurs initiatives relatives à la Convention du travail maritime de l'OIT, aux systèmes d'identification et de suivi des navires à grande distance (LRIT) et à certains aspects de la politique de l'UE en matière de transport maritime d'ici à 2018.

L'AESM a informé les participants à la réunion que des pays tiers pourraient participer au nouveau Centre LRIT de l'AESM, sous réserve que certaines conditions soient remplies (conformément à la Résolution du Conseil du 9 décembre 2008).

Huit pays bénéficiaires (à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie) ont donné des informations supplémentaires sur les développements et concrétisations du PART dans chaque pays. La CE et l'AESM ont reçu de nouvelles demandes d'assistance de ces partenaires de MEDA en vue d'améliorer encore leur situation. Le représentant de l'OMI a noté avec une grande satisfaction les concrétisations des pays bénéficiaires dans le cadre du Projet SafeMed.

Why REMPEC?

Pourquoi le REMPEC?



The SafeMed team – from left to right: Andre Sammut – Administrative Assistant, Albert Bergonzo - Safemed Project Officer, Joseph Zerafa – Safemed Project Officer, Frédéric Hébert – Director, Rempec, Jonathan Pace – Senior Programme Officer – Safemed Project Coordinator

REMPEC was identified by the EC as the most appropriate regional institution for the implementation of the SafeMed Project

“Le Centre a été jugé comme l’institution régionale la plus légitime pour la mise en oeuvre du projet Safemed.”

L'équipe du projet SafeMed – de gauche à droite : Andre Sammut, adjoint administratif, Albert Bergonzo, administrateur du projet, Joseph Zerafa, administrateur du projet ; Frédéric Hébert, directeur, Rempec ; Jonathan Pace, administrateur de programme hors classe, coordinateur du projet SafeMed

Following a decision of the Conference of Plenipotentiaries of the coastal states of the Mediterranean Region for the Protection of the Mediterranean Sea, 1976, the predecessor of REMPEC, the Regional Oil Combating Centre for the Mediterranean Sea (ROCC), was established in Malta on 11 December 1976.

The Centre was set up to assist the Mediterranean coastal states in the implementation of the Protocol concerning Cooperation in Combating Pollution of the Mediterranean Sea by Oil and Other Harmful Substances in Cases of Emergency (Emergency Protocol) according to the 1976 Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution (Barcelona Convention).

It was the first such regional centre in the world, set up within the framework of the Mediterranean Action Plan (MAP) of the Regional Seas Programme of the United Nations Environment Programme (UNEP). Operating on the basis of the decisions of the Contracting Parties to the Barcelona Convention, REMPEC is administered by the International Maritime Organization (IMO), and financed by the Contracting Parties through the Mediterranean Trust Fund.

In 1987, ROCC's mandate was extended to include “hazardous substances other than oil” and the Centre became known as the Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (REMPEC). The Centre's objectives and functions were further modified in 2001 in view of the adoption of the new Protocol concerning Cooperation in Preventing Pollution from Ships and, in Cases of

Emergency, Combating Pollution of the Mediterranean Sea (Prevention and Emergency Protocol).

In 2004 the European Commission (EC) approached the IMO to develop a Euro-Mediterranean (Euromed) cooperation project on maritime safety and prevention of pollution from ships (SafeMed) within the framework of the Euromed Transport Forum. REMPEC was identified as the most appropriate regional institution for the implementation of the SafeMed Project considering its links with the International Maritime Organization (IMO) and the important role the Centre plays in this field within the framework of UNEP's Mediterranean Action Plan (MAP). In view of the results of the first phase of the Project which extended from 2006 to 2008, the EC has decided to entrust REMPEC with the second phase, Safemed II, which will extend until the end of 2011.

Commenting on the implementation of the SafeMed Project, Frédéric Hébert, Director of REMPEC, said: “SafeMed is fully in line with the objectives of the Regional Strategy for Prevention of and Response to Marine Pollution from Ships adopted by the Contracting Parties in 2005 and is proving to be a most valuable tool for its implementation. REMPEC is convinced that regional cooperation combined with ongoing commitment by each individual beneficiary is the most efficient way for protecting the marine environment of the semi-enclosed Mediterranean Sea.”

C'est suite à une décision de la Conférence de plénipotentiaires des États côtiers méditerranéens pour la protection de la mer Méditerranée, en

1976, que le prédécesseur du REMPEC, le Centre régional de lutte contre les hydrocarbures en Méditerranée (ROCC), a été établi à Malte le 11 décembre 1976.

Ce Centre avait pour mission d'assister les États côtiers méditerranéens dans la mise en œuvre du Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique (Protocole Situation Critique) de la Convention de 1976 pour la protection de la Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone).

Il s'agissait du premier Centre régional de ce type dans le monde, établi dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Opérant sur la base des décisions prises par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le Centre est administré par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et financé par le Fonds d'Affectation Spécial pour la Méditerranée alimenté par les Parties contractantes.

En 1987, le mandat du Centre est élargi pour y inclure « les substances dangereuses autres que les hydrocarbures » et les Parties contractantes le rebaptisent Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC). Les objectifs et fonctions du REMPEC ont encore été modifiés en 2001 afin de refléter le nouveau rôle du Centre prévu par l'adoption du nouveau Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par

les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole Prévention et Situation Critique).

En 2004, la Commission Européenne (CE) a approché l'OMI en vue de développer un projet de coopération Euro-méditerranéenne (Euromed) sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution provenant des navires (SafeMed) dans le cadre du Forum euro-méditerranéen des transports. La mise en œuvre du Projet SafeMed a été confiée au REMPEC, le Centre étant jugé comme étant l'institution régionale la plus légitime en la matière du fait de ses relations avec l'OMI et du rôle important qu'il joue déjà dans ce domaine dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE. Compte tenu des excellents résultats obtenus à l'issue de la première phase du Projet entre 2006 et 2008, la CE a décidé de confier à nouveau au REMPEC la mise en œuvre de la seconde phase, SafeMedII, qui se déroulera jusqu'à fin 2011.

Interrogé sur la mise en œuvre du projet SafeMed, Frédéric Hébert, directeur du REMPEC, estime que : «Le Projet SafeMed est totalement en accord avec les objectifs de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution provenant des navires adoptée par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone en 2005 et s'avère être l'outil le plus précieux pour sa mise en œuvre. Le REMPEC est convaincu que la coopération régionale doublée de l'implication permanente de chaque pays bénéficiaire est le meilleur moyen de protéger le milieu marin de la mer Méditerranée, cette mer semi-fermée.»

First study on Mediterranean Maritime Traffic Flows

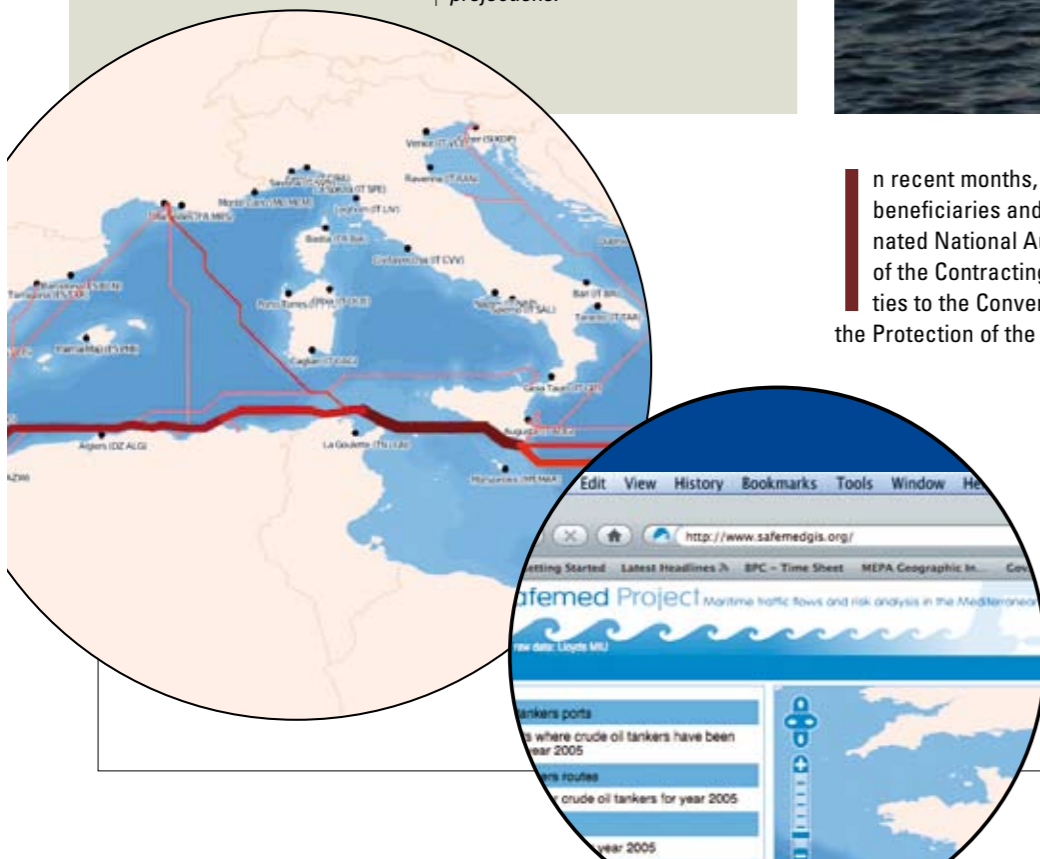
Première étude sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée

As part of the Project, a Study on Maritime Traffic Flows in the Mediterranean Sea was commissioned by REMPEC from Lloyd's Marine Intelligence Unit (Lloyd's MIU). Published in 2008, this study, the first of its kind in the area, aims at reducing the risk of collisions by inter alia identifying the main shipping lanes for vessels carrying oil and other hazardous and noxious substances in the Mediterranean Sea.

Using Lloyd's MIU historical movements databases for the period 1997 - 2006, the Study identified and analysed major maritime traffic flows and trends within the Mediterranean Sea. The Study, which should serve as an important tool for all the Mediterranean coastal States, highlights a number of interesting points that reflect both the existing traffic flow pattern in the Mediterranean Sea and the future trends and projections.

Dans le cadre du Projet, le REMPEC a commandité à la Lloyd's Marine Intelligence Unit (Lloyd's MIU) une étude sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée. Cette étude publiée en 2008, la première pour la région, vise à réduire les risques de collisions notamment en identifiant les grandes voies maritimes pour le transport d'hydrocarbures et d'autres substances nocives et potentiellement dangereuses en mer Méditerranée.

D'après les bases de données historiques du trafic maritime de la Lloyd's MIU couvrant la période 1997 - 2006, l'Étude a permis d'identifier et d'analyser les principaux flux et les grandes tendances du transport maritime en mer Méditerranée. Conçue pour devenir un instrument de référence pour l'ensemble des États côtiers méditerranéens, elle révèle plusieurs aspects intéressants des flux actuels du transport maritime en mer Méditerranée, lesquels permettent d'envisager les tendances futures et d'élaborer des projections.



In recent months, Project beneficiaries and designated National Authorities of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Marine

Environment and the Coastal Region of the Mediterranean Sea (Barcelona Convention) have put to good use a Geographical Information System (GIS) on Maritime Traffic Flows in the Mediterranean Sea.

Using open source software to offer web-based risk assessment of maritime traffic in the Mediterranean Sea, a GIS was produced within the framework of the EU-funded SafeMed Project to help users assess the risks associated with vessels' traffic within the Mediterranean, using data on vessels' movements and data on maritime incidents. Users

can also access data, collected by REMPEC, on maritime incidents which caused or could have caused oil pollution of the Mediterranean Sea.

A major benefit of offering the GIS over the web is that none of the users need to do any maintenance. The tool is sufficiently sophisticated that each maritime authority can select their areas of interest and it allows each to carry out their own risk analysis. The software was developed by the French open source development company Makina Corpus and released under the terms of the European Union Public

Licence (EUPL). Future updates for the GIS are planned.

Ces derniers mois, les bénéficiaires du Projet et les autorités nationales désignées des Parties contractantes de la Convention de Barcelone ont pu commencer à utiliser un système d'information géographique (SIG) sur les flux du transport maritime en mer Méditerranée.

Ce SIG a été développé dans le cadre du Projet SafeMed financé par l'UE sous la forme d'un logiciel Open Source

SafeMed's GIS on Mediterranean Maritime Traffic now available

Le SIG SafeMed sur le transport maritime en mer Méditerranée



permettant d'obtenir des évaluations en ligne des risques relatifs au transport maritime en mer Méditerranée. Il aide les utilisateurs à évaluer les risques associés au trafic des navires en Méditerranée, à partir de données sur les déplacements des navires et sur les incidents maritimes.

Les utilisateurs autorisés peuvent désormais suivre les déplacements des navires entre 2004 et 2007, en trafic intra-méditerranéen et en transit. Ils ont également accès aux données, recueillies par le REMPEC, sur les incidents maritimes qui ont causé ou auraient pu causer

une pollution aux hydrocarbures de la mer Méditerranée.

L'un des grands avantages à proposer le SIG sur Internet est qu'aucun utilisateur n'a besoin d'en assurer la maintenance. L'outil est suffisamment sophistiqué pour que chaque autorité maritime puisse sélectionner ses zones d'intérêt. Le SIG permet ainsi à ces autorités d'effectuer leur propre analyse des risques. Le logiciel a été développé par l'éditeur français de logiciels Open Source Makina Corpus et est proposé sous Licence Publique de l'Union européenne (EUPL). Des mises à jour sont déjà prévues.

SafeMed II Awareness Seminars foster Mediterranean dialogue

Les séminaires de sensibilisation de SafeMed II nourrissent le dialogue méditerranéen

One-day Awareness Seminars aimed at explaining in detail SafeMed II objectives and activities have been successfully organised in Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Syria and Tunisia.

Apart from national maritime authorities and port officials, participants included representatives from the respective Ministries of Transport and other Government Ministries and agencies involved in the implementation of international maritime conventions related to maritime safety and security and the protection of the marine environment.

The European Commission (EC) delegations in the visited beneficiaries supported SafeMed in the preparation of these seminars. Officials from the EC and the European Maritime Safety Agency (EMSA) explained EU Maritime Safety Policy. EMSA also delivered a presentation on

the information systems used to carry the Agency's mission. The beneficiaries were informed in detail about SafeMed II's activity programme and the expected benefits for each MEDA partner.

The Awareness Seminars are designed to be a moment of dialogue and for this purpose each beneficiary made a presentation highlighting the progress registered as a result of SafeMed I, while identifying its specific needs within the framework of SafeMed II activities. These seminars sparked questions and debates from the audience and showed the participants' high level of interest for this cooperation project between both shores of the Mediterranean. The next Awareness Seminar is due in December 2009 in Israel.

Des séminaires de sensibilisation d'une journée ont été organisés en Algérie, en

Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Syrie et en Tunisie pour expliquer dans le détail les objectifs et activités du Projet SafeMed II. Le prochain séminaire de sensibilisation est prévu en décembre 2009 en Israël.

En plus des autorités maritimes nationales et des autorités portuaires, étaient également présents des représentants du Ministère des Transports et des autres Ministères et Agences de chaque État impliqués dans la mise en œuvre des conventions maritimes internationales visant à améliorer la sûreté et la sécurité maritimes et à protéger le milieu marin.

Les délégations de la Commission Européenne (CE) dans les pays bénéficiaires visités ont soutenu la préparation de ces séminaires. Des officiels de la CE et de l'AESM ont expliqué la Politique de sécurité maritime de l'UE. L'AESM a égale-

ment présenté les systèmes d'information utilisés pour mener à bien la mission de l'Agence.

Les pays bénéficiaires ont été informés du programme des activités de SafeMed II et des avantages auxquels peut s'attendre chaque partenaire MEDA.

Les séminaires de sensibilisation sont conçus pour favoriser le dialogue, aussi chaque pays bénéficiaire a-t-il été invité à faire une présentation des avancées qu'il a pu obtenir de SafeMed I, avant de préciser ses besoins spécifiques dans le cadre des activités de SafeMed II. Ces séminaires ont donné lieu à des questions intéressantes et suscité des débats passionnants témoignant du grand intérêt des participants pour ce Projet de coopération entre les deux côtes de la Méditerranée.



SafeMed sponsors students at the World Maritime University and the IMO International Maritime Law Institute

Le Projet SafeMed finance des bourses d'études à l'Université Maritime Mondiale (UMM) et à l'Institut international de droit maritime (IMLI) de l'OMI

On 4 October 2009, WMU's Chancellor and IMO Secretary General, Efthimos E Mitropoulos, conferred postgraduate degrees on Mohammed Aimeur and Toufik Bensari (both from Algeria), Aiham Naman (Syria) and Ali Soltani (Tunisia). They formed the second group of SafeMed scholars graduating from WMU. Another four SafeMed sponsored students graduated from WMU in October 2008 whilst three other scholars are expected to graduate next year. Nine other students from the project beneficiaries had their LL.M postgraduate course in International Maritime Law at the IMO International Maritime Law Institute (IMLI) in Malta

financed by SafeMed.

Fellowship financing for long-term postgraduate training for officials from maritime administrations and other government agencies dealing with maritime issues forms an integral part of SafeMed. These postgraduate courses provide the necessary professional expertise to enhance the knowledge about the various legal, administrative and managerial aspects related to the responsibilities of national authorities.

Le 4 octobre 2009, le Chancelier de l'UMM et Secrétaire Général de l'OMI, Efthimos E Mitropoulos, a remis leurs diplômes universitaires de 3ème cycle à Mohammed Aimeur et

Toufik Bensari (tous deux originaires d'Algérie), Aiham Naman (Syrie) et Ali Soltani (Tunisie). Quatre autres étudiants ayant obtenu une bourse d'études sont sortis diplômés de l'UMM en octobre 2008 et trois autres devraient obtenir leur diplôme l'an prochain. Neuf autres étudiants des pays bénéficiaires du Projet ont suivi un Master en droit à l'Institut international de droit maritime. C'est le projet SafeMed qui a financé leurs études à l'Institut international de droit maritime (IMLI) de l'OMI à Malte.

L'octroi de bourses à des officiels des administrations maritimes et d'autres agences de l'État amenées à traiter de questions d'ordre maritime afin qu'ils puis-



sent suivre des formations longues de 3ème cycle est l'une des missions du Projet SafeMed. Ces cours de 3ème cycle dispensent l'expertise professionnelle nécessaire pour parfaire les connaissances des aspects juridiques, administratifs et d'encadrement que revêtent les responsabilités des autorités nationales impliquées dans les affaires maritimes.



Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (REMPEC)
Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle

